

Session Plénière du 28 Février 2019

RAPPORT N°19.01.02 – Transition énergétique en région Centre-Val de Loire : mobiliser face à l’urgence climatique et sociale.

Intervention de Daniel FRACZAK

Monsieur le Président, Chers collègues,

La loi transition énergétique pour la croissance verte parle d'objectifs ambitieux fixés pour soi-disant renforcer l'indépendance énergétique de la France tout en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement : la France se calant sur les objectifs européens.

Quelle arnaque !

Dans la foulée, la Région souhaite réaffirmer son engagement pour limiter l'impact sur le climat du réchauffement des températures et ses conséquences et a pour objectifs une réduction des émissions de CO² de 45 % d'ici 2030 et la réalisation d'une « neutralité carbone » en 2050.

Quels objectifs utopiques de la gouvernance d'une région qui telle la grenouille de la fable se voit plus grosse qu'elle ne l'est !

Qui peut réellement croire que la seule sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments, en soutenant la rénovation de l'habitat, les projets de type biomasse et autres éoliens associatifs, parviendront à de tels objectifs ? Surtout avec la politique de l'éolien et du photovoltaïque à grande échelle décidée par le pouvoir actuel soumis aux choix européens et prisonnier de l'idéologie des lobbies verts !

Et que penser de ceux qui se réclament de l'écologie et saccagent l'environnement en défigurant nos plus beaux paysages avec des « moulins à vent » qui dévalorisent le foncier de régions entières, au mépris de populations très majoritairement hostiles.

Les tenants du développement de l'éolien et du PV insistent notamment sur les arguments suivants :

1- La baisse des émissions de gaz à effet de serre

Officiellement le but de la loi de transition énergétique est de réduire la consommation d'énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole), et donc les émissions de gaz à effet de serre (CO²).

Rapportés à la durée de vie (en intégrant le démantèlement), les « écobilans » des émissions de CO² sont d'environ 200 g/kWh pour le PV, de 100 g/kWh pour l'éolien, à contrario, elles sont de 10 g/kWh pour le nucléaire.

Ajouter des éoliennes et du PV ne fait donc que détériorer le bilan des émissions de CO² de la France. Malgré le développement des énergies renouvelables (ou à cause ?), **les émissions de CO² ont augmenté en France en 2017 et de même en 2018** .

Alors réduire le CO² en développant l'éolien ou le PV, c'est une arnaque et je le répète !

2- L'argument création d'emplois

L'industrie nucléaire représente 200 000 emplois directs et encore 200 000 emplois indirects qui seraient compromis par une réduction (ou un arrêt) de l'activité nucléaire.

Les éoliennes, comme les PV, ne sont pas fabriquées en France, ne créent quasiment pas d'emplois et contribuent au déficit de notre balance commerciale déjà calamiteux.

Le Grenelle de l'environnement avait promis que l'énorme effort demandé au consommateur français pour financer le solaire photovoltaïque et l'éolien allait créer de l'emploi et réindustrialiser notre pays. Il n'en est rien. C'est même le contraire.

Les milliards d'euros dépensés par le consommateur, et les dizaines de milliards d'euros à venir auront finalement servi à développer l'industrie photovoltaïque asiatique qui fournit 90 % des capteurs solaires installés en France, ainsi que les industriels éoliens en Allemagne et au Danemark.

L'argument création d'emplois sur l'éolien et le PV est donc une imposture !

Regardons les coûts : celui de la production d'électricité :

D'après le PPE, l'objectif est de doubler la capacité d'énergies renouvelables d'ici 2028 et dans le même temps de réduire la part du nucléaire à 50%.

Le coût d'investissement prévu uniquement pour les éoliennes et le PV, est chiffré à 300 Md€ qu'il faudra renouveler tous les 20 ans !

Auquel il faut y ajouter plusieurs milliards d'euros pour de nouvelles centrales thermiques (gaz ou charbon) pilotables pour compenser les variations aléatoires des éoliennes et du PV. Il faudra multiplier au moins par trois le parc thermique fossile actuel en France, et augmenter les importations de gaz, ce qui alourdira encore la facture énergétique.

Par « ri cochet » (sans vouloir faire de jeu de mots), regardons le coût pour le consommateur :

Pour Rappel, c'est Yves COCHET, alors député de la sinistre « majorité plurielle » de Lionel Jospin qui, en 2000, remet au 1^{er} ministre un rapport préconisant de financer le développement des énergies renouvelables (solaire et éolien) à l'aide d'un mécanisme de prix garantis bien supérieurs à ceux du marché (3 à 4 fois).

Et bien évidemment c'est EDF qui réglera la différence. Autrement dit le citoyen, via des taxes connues aujourd'hui sous les noms de CSPE (sur l'électricité) ou TICPE (sur les produits pétroliers). Depuis 2000, qu'elles soient de droite ou de gauche, les législatures suivantes continueront cette désastreuse politique.

Nous sommes très loin de l'image sympathique et écologique que tente de diffuser les opérations marketing des industriels et des lobbies du vent en lien avec les partis politiques dits "écologistes" qui se sont transformés en représentants de l'écolo-business et par idéologie antinucléaire... en percepteurs !

Face à cette coûteuse escroquerie écologique, au final, le pragmatisme et la pression du mécontentement populaire ramèneront à la raison. Il faudra sortir de cette utopie écologique qui veut que pour la France, l'avenir de l'électricité est dans les éoliennes et dans le photovoltaïque et qu'il faille d'urgence abandonner la filière nucléaire garant de notre indépendance énergétique.

Toutes les initiatives ou rapports traitant de la transition énergétique seront inutiles si un changement de cap politique ne survient pas. Il faut tourner le dos au libre-échange, à l'écologie "punitif" des taxes, défendues notamment par ces pseudos écologistes qui ont contribué davantage à détériorer le climat social en jetant les gilets jaunes sur les ronds-points qu'à agir véritablement sur le climat !

Sans cette prise de conscience et les Français auront bientôt l'opportunité du choix des urnes, l'ambition d'une transition énergétique présentée dans ce rapport risque fort au final de n'être que... du vent !